

Communiqué de presse  
le 07 décembre 2022

## FORUM ENERGAÏA – 07 ET 08 DECEMBRE A MONTPELLIER EN OCCITANIE, L'ADEME SE MOBILISE POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

A l'occasion d'Energaiïa, le Forum des énergies renouvelables (EnR), qui se déroule à Montpellier les 07 et 08 décembre prochains, l'ADEME Occitanie propose 2 temps forts à ses partenaires et participe activement au programme de conférences.

C'est également l'opportunité de faire le point sur les activités de l'Agence en matière de développement des EnR et d'accompagnement des porteurs de projets. L'occasion également de dresser un état des lieux de la situation des EnR dans la région, lesquelles représentent aujourd'hui 23,5% de la consommation d'énergie finale.

**RDV sur le stand de l'ADEME Occitanie**

**Parc des expositions de Montpellier Hall B2 Stand D08**

### L'ADEME Occitanie au salon Energaiïa : les temps forts

L'ADEME, partenaire historique du Forum Energaiïa aux côtés de la Région Occitanie, participe cette année encore à cet événement, dédié aux professionnels de la filière des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

**Durant ces 2 jours, l'ADEME Occitanie propose 2 temps forts à ses partenaires :**

#### ■ Mercredi 07 décembre

**Avec le Fonds Chaleur, la chaleur et le froid renouvelables, c'est durable, rentable et pour tous les types de projet. La preuve par l'exemple en Occitanie.**

- **11h30-12h30** : évocation de cette année exceptionnelle pour la chaleur renouvelable en Occitanie (avec l'illustration de quelques exemples), présentation du Fonds Chaleur, cet outil de l'ADEME au service de tous les projets de chaleur renouvelable

#### ■ Jeudi 08 décembre

**Déambulation, dans les allées du salon, pour présenter les stands des partenaires de l'ADEME Occitanie aux élus et aux agents des territoires engagés dans la transition écologique :**

- **09h30 – 10h00** : **Le changement climatique dans les territoires** : l'Observatoire Régional de l'Energie Occitanie (OREO) évolue pour mettre à la disposition des territoires des données d'observation du changement climatiques (stand AREC)
- **10h15 – 11h00** : **Être acteur du développement des EnR thermiques et électriques sur son patrimoine et son territoire** : agir avec les Missions Chaleur Renouvelable, Les Générateurs et EC'LR, le réseau des EnR Citoyennes et Coopératives (Stand commun EC'LR / Les Générateurs/ Les Missions Chaleur Renouvelable)
- **11h15-11h40** : **Mobilipro ou comment rationaliser le coût des flottes captives de véhicules de la collectivité** (Stand ADEME)
- **11h45-12h15** : **Développer un écosystème Hydrogène sur son territoire** (Stand AREC)

## L'équipe de l'ADEME Occitanie intervient également dans le cadre du programme de conférences jeudi 08 décembre :

- **09h30-11h00 : Atelier « Le stockage pour intégrer les énergies renouvelables au système : état de l'art et des technologies »** (salle Hélios), avec la participation d'Adrien Vassilevsky, chargé de mission Transition Énergétique à l'ADEME Occitanie
- **14h00-15h00 : Atelier « La géothermie, une technologie pour s'affranchir du gaz »** (salle Hélios), co-animé par François OLASZ (chargé de mission Transition Énergétique à la Région Occitanie) et Jean-François Niveleau (chargé de mission Transition Énergétique à l'ADEME Occitanie)
- **15h15-16h15 : Atelier « La chaleur solaire, solution contre l'inflation énergétique et la crise climatique, du résidentiel à l'industrie »** (salle Ouranos), avec la participation d'Adrien Vassilevsky, chargé de mission Transition Énergétique à l'ADEME Occitanie

## Enfin, tout au long du salon, l'ADEME proposera également sur son stand et sur les stands de ses partenaires des conseils et informations thématiques, notamment :

- Des informations sur les projets d'installations de production de chaleur renouvelable, les projets EnR citoyens et les projets solaires photovoltaïques et éoliens à l'échelle communale et intercommunale, sur le stand commun des Missions Chaleur renouvelable/ EC'LR/ Les Générateurs (E08/F07),
- Des conseils sur les projets de construction ou de rénovation de bâtiments durables sur le stand d'Envirobot Occitanie (Pavillon Bâtiment durable – C10).

## L'Occitanie, un territoire propice, pour l'ADEME, au développement des EnR

A l'horizon 2050, la Région Occitanie a pour ambition de devenir la première « Région à Energie Positive » d'Europe (REPOS). Pour atteindre cet objectif, les énergies renouvelables sont au cœur de la démarche : la consommation d'énergie devra diminuer de 40% et la production d'EnR devra être multipliée par 3 d'ici 2050.

**A ce jour, les énergies renouvelables dans la région représentent 23,5%\* de la consommation d'énergie finale et sont présentes sous deux formes :**

- Les EnR productrices d'électricité (59,4%), dominées par l'hydroélectricité
- Les EnR productrices de chaleur (40,1%), principalement basées sur le bois-énergie

A côté du bois-énergie et de l'hydroélectricité, d'autres filières renouvelables se sont fortement développées ces dernières années, notamment le solaire photovoltaïque (2623 MW de puissance installée en 2021).

**Le développement de la chaleur renouvelable et de récupération constitue la priorité de l'ADEME Occitanie :** bois énergie, solaire thermique, géothermie, biogaz, récupération de chaleur fatale, réseaux de chaleur et de froid, en zone urbaine ou rurale, alimentés par des énergies renouvelables.

Ainsi, la Direction régionale de l'ADEME accompagne - techniquement et financièrement (via le Fonds Chaleur) - les projets de chaleur renouvelable, en s'assurant de la qualité des installations.

En 2022, l'ADEME Occitanie a accompagné la réalisation de **130 projets d'installations de production d'énergies renouvelables**, pour un **montant d'aide de 44,88 M€, via le Fonds Chaleur** : 61 projets en biomasse, 47 en géothermie, 4 en méthanisation, 11 projets de réseaux de chaleur, 6 en solaire thermique et 1 projet de récupération de chaleur fatale.

*\* source : Les chiffres-clés de l'énergie et des gaz à effet de serre – Edition 2022 - Observatoire Régional Climat Energie en Occitanie*

**FONDS  
CHALEUR**  
ÉNERGIES RENOUVELABLES  
ET DE RÉCUPÉRATION

**Le Fonds Chaleur**, géré par l'ADEME depuis 2009, participe au développement de la production renouvelable de chaleur en permettant de financer l'animation territoriale (portée par des relais), des études de faisabilité et des investissements (équipements de production de chaleur renouvelable).

Il est destiné à l'habitat collectif, aux collectivités et aux entreprises.

Ces aides financières permettent à la chaleur renouvelable d'être compétitive par rapport à celle produite à partir d'énergies conventionnelles.

Le Fonds Chaleur, c'est une enveloppe de près d'1 milliard d'euros sur la période 2020-2022 allouée par l'Etat.

En savoir plus :

<https://www.ademe.fr/expertises/energies-renouvelables-enr-production-reseaux-stockage/passer-a-l'action/produire-chaleur/fonds-chaleur-bref>

## Retours d'expériences :

Retrouvez de nombreuses réalisations aidées par l'ADEME au sein d'entreprises ou de collectivités, sur notre stand et sur notre site Internet <https://occitanie.ademe.fr/mediatheque/retours-dexperiences>

## Des relais de l'ADEME déployés sur le territoire régional pour aider au développement des EnR productrices de chaleur

Afin que chaque porteur de projet, public ou privé, puisse bénéficier d'un accompagnement de proximité, l'ADEME Occitanie s'appuie sur des relais dont elle assure la mobilisation et la montée en compétences, au travers de formations et d'une animation de réseaux.

**C'est le cas notamment du réseau des Missions Chaleur renouvelable.**



Les 13 Missions Chaleur renouvelable contribuent à la promotion et au développement des énergies renouvelables productrices de chaleur (bois-énergie, géothermie et solaire thermique) dans chaque département de la région.

Ce réseau a pour vocation d'accompagner les maîtres d'ouvrage privés et publics dans l'élaboration de leurs projets recourant aux énergies renouvelables thermiques.

Leurs actions sont les suivantes :

- donner des informations et des conseils objectifs et gratuits sur la chaleur renouvelable ;
- étudier l'opportunité technique et économique d'une installation pour produire du chaud et/ou du froid ;
- accompagner la mise en œuvre de projets chaleur renouvelable de qualité ;
- conseiller les porteurs de projets sur les aspects juridiques et financiers ;
- effectuer le suivi des installations en fonctionnement ;
- contribuer à la structuration des filières d'approvisionnement bois énergie.

Cependant, ces Missions ne se substituent pas aux bureaux d'études, architectes et entreprises, qui sont les seuls responsables de la bonne réalisation des projets.

## Le soutien de l'ADEME Occitanie aux projets d'énergies renouvelables coopératifs et citoyens

Les projets d'énergies renouvelables coopératives et citoyennes - associant collectivités, citoyens, agriculteurs et autres acteurs locaux - constituent une réponse adaptée pour optimiser les retombées économiques locales et faciliter l'appropriation des projets par les élus et les citoyens. C'est pourquoi, la Région et l'ADEME soutiennent depuis 2014 le développement de ces projets à gouvernance locale.



**62 projets** (dont 28 sont déjà en exploitation) ont ainsi été accompagnés, chaque lauréat bénéficiant d'une aide financière à la réalisation d'une étude de faisabilité et à la mise en œuvre de l'investissement.

**Au total, près de 70 sociétés de projets à gouvernance locale rassemblant plus de 5000 citoyens et près de 50 collectivités ont été créées.** Elles sont accompagnées dans leur fonctionnement par l'association ECLR (Énergies Citoyennes Locales et Renouvelables Occitanie), relais régional d'Énergie Partagée Association. Une grande partie des projets concernent la filière solaire photovoltaïque. Mais, depuis ces 3 dernières années, de nouvelles filières se développent dont celle du bois énergie.

## La création, à l'initiative de l'ADEME, du réseau des conseillers éolien et photovoltaïque « LES GÉNÉRATEURS Occitanie »

**Créé fin 2021**, ce nouveau réseau régional « LES GÉNÉRATEURS, Occitanie » est **porté par 15 structures**, pour plus de proximité avec les maîtres d'ouvrage.

Les conseillers éolien et photovoltaïque travaillent ainsi au sein de **l'Agence régionale Energie Climat d'Occitanie (AREC)**, des **13 syndicats d'énergie** départementaux et de **l'association ECLR**.



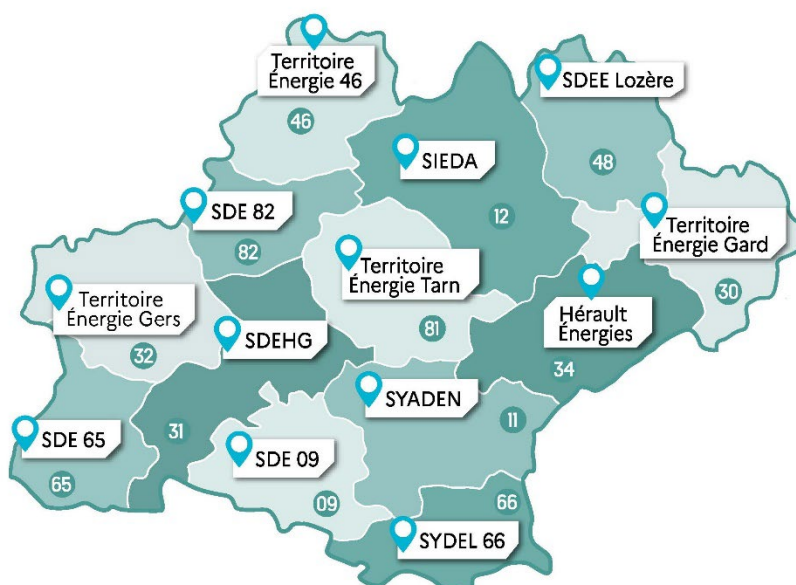
Ils sont en contact avec l'ensemble des acteurs concernés par les énergies renouvelables : services de l'Etat, centres de ressources, représentants des filières, associations...

L'objectif de ce réseau - soutenu financièrement par l'ADEME et la Région Occitanie - est d'accompagner les élus locaux, notamment en milieu rural, pour favoriser l'émergence de projets solaires photovoltaïques et éoliens à l'échelle communale et intercommunale.

L'accompagnement peut concerner 4 étapes d'un projet : la qualification du besoin, un appui opérationnel (mise en récit, volet « énergie citoyenne », analyse du foncier, aide au montage technique/juridique), la présentation d'un rapport d'analyse synthétique et la mise à disposition d'une boîte à outils sur mesure.

Au bout de quelques mois de fonctionnement, 54 prises de contact ont été effectuées auprès des conseillers du réseau « LES GÉNÉRATEURS, Occitanie » dont une vingtaine font l'objet de l'un des « coups de pouce » proposés par le réseau (note d'opportunité, accompagnement pour créer un projet à gouvernance locale...).

### VOS CONSEILLERS :



### A propos de l'ADEME Occitanie :



À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique-, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. En Occitanie, l'ADEME est représentée par une Direction régionale dont l'équipe est basée à Toulouse et Montpellier.

### Contacts presse

ADEME Occitanie

Franck Chatelain – Responsable communication

[franck.chatelain@ademe.fr](mailto:franck.chatelain@ademe.fr) – 05 62 24 00 36